



LES TOURNOIS OPEN CAP D'AGDE

Du 23 octobre 2010 au 31 octobre 2010

**L'OPEN DE L'AVENIR
LE TOURNOI DU CAVALIER
LE GRAND PRIX CCAS**

Les phases finales
Du 9^{ème} Championnat de France inter-comités d'Entreprise
Et des 9^{èmes} Rencontres et Finales Nationales CAS

Du 27 octobre 2010 au 30 octobre 2010

"LE RAPIDE DU CAP"

RÈGLEMENT D'ORGANISATION

Sommaire :

Préambule	page 3
Les tournois	page 3
Définition	
Accessibilité	
<hr/>	
Les opens classiques	page 4
Inscriptions	page 4
Conditions d'inscription	
Droits d'inscription	
Déroulement des tournois	page 6
Cadence	
Programme	
Classements et Départages	page 6
Prix	page 7
Répartition des prix	
Remise des prix	
Litiges – commission d'appels	page 8
<hr/>	
L'open « rapide du cap »	page 9
Inscriptions	page 9
Conditions d'inscription	
Droits d'inscription	
Déroulement du tournoi	page 10
Cadence	
Programme	
Classements et Départages	page 10
Prix	page 10
Répartition des prix	
Remise des prix	
Litiges – commission d'appels	page 11

INDICE 2 > modification de la cadence réglementation FIDE (normes MI - GMI)

REGLEMENT GENERAL

PRÉAMBULE

Dans le cadre des **9^{èmes} RENCONTRES NATIONALES ET INTERNATIONALES D'ECHECS**, la CCAS avec ses partenaires organise dans son institution de Cap d'Agde :

- 3 tournois OPEN « classiques » de différents niveaux ouverts à tous les joueurs d'échecs. Ces tournois sont également supports des 9^{èmes} Finales Nationales CMCAS et du 9^{ème} Championnat de France Inter-Comités d'Entreprise dont les phases qualificatives se seront déroulées le 26 septembre 2010.
- 1 tournoi OPEN de « parties rapides » ouvert à tous les joueurs d'échecs.

DÉFINITION DES TOURNOIS et ACCESSIBILITE

- **OPEN DE L'AVENIR** : tournoi ouvert à tous les joueurs, licenciés ou non¹, dont le classement ELO est inférieur à 1800 - (en partenariat avec la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)).
- **TOURNOI DU CAVALIER** : tournoi ouvert à tous les joueurs licenciés² à une fédération affiliée à la Fédération Internationale des Echecs (FIDE), telle la Fédération Française des Echecs (FFE), et dont le classement ELO est situé entre 1700 et 2050 (ouvert aux licenciés de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)).
- **GRAND PRIX CCAS** : tournoi ouvert à tous les joueurs licenciés³ à une fédération affiliée à la Fédération Internationale Des Echecs (FIDE), telle la Fédération Française des Echecs (FFE) , et dont le classement ELO est supérieur à 2000 (ouvert aux licenciés de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)).
- **LE RAPIDE DU CAP** : tournoi ouvert à tous les joueurs licenciés ou non⁴ à une fédération affiliée à la Fédération Internationale Des Echecs (FIDE), telle la Fédération Française des Echecs (FFE) - (en partenariat avec la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)) .

¹Les joueurs non licenciés seront licenciés gracieusement (licence B – FFE) à l'occasion du tournoi par le club organisateur

²Possibilité de licence FFE sur le lieu des tournois par le club organisateur.

³Possibilité de licence FFE sur le lieu des tournois par le club organisateur.

⁴Les joueurs non licenciés seront licenciés gracieusement (licence B – FFE) à l'occasion du tournoi par le club organisateur

LES OPENS « CLASSIQUES »

A / CONDITIONS D'INSCRIPTION

A1/ INSCRIPTION

Toute personne désirant s'inscrire à l'un des tournois doit :

- PAR INTERNET > remplir le formulaire d'inscription pour le tournoi de son choix via le site internet www.capechecs.com et s'acquitter des droits d'inscriptions correspondants par carte bancaire sur le site par paiement sécurisé.
- PAR COURRIER > adresser **jusqu'au 15 octobre 2010** par courrier le formulaire d'inscription spécifique à:

CCAS ECHECS 2010 - avenue de la Butte – **34300 LE CAP D'AGDE**

accompagné du règlement des droits d'inscription correspondants par chèque libellé à l'ordre de "CCAS ECHECS 2010 ". Au-delà du 15 octobre 2010, les inscriptions et le règlement des droits d'inscription devront être effectués sur place le jour du début des tournois en fonction des places disponibles dans chaque tournoi.

CAPACITE D'ACCUEIL DANS LES TOURNOIS

Open de l'Avenir : 350 joueurs
Tournois du Cavalier : 250 joueurs
Grand Prix CCAS : 200 joueurs

Aucune inscription pour ces tournois ne pourra être admise après 14 heures 30 le 23 octobre 2010.

A2 / DROITS D'INSCRIPTION

TOURNOIS	Jusqu'au 6/10/10 inclus *		après le 6/10/10	
	- 20ans		- 20ans	
OPEN DE L'AVENIR	16 €	32 €	21 €	42 €
TOURNOI DU CAVALIER	21 €	42 €	31 €	62 €
GRAND PRIX CCAS	26 €	52 €	41 €	82 €

**Par courrier le cachet de la poste fera foi pour le changement de tarif*

Sur le site internet le changement de tarif sera opérationnel le 6 octobre à 24h

Les joueurs MI et GMI sont dispensés des droits d'inscription au tournoi. Ils doivent cependant s'inscrire en utilisant le formulaire d'inscription.

A3 / CONDITIONS D'INSCRIPTION SPECIFIQUES

1 / Les joueurs issus des qualifications des OPENS REGIONAUX DES ACTIVITES SOCIALES du 26 septembre 2010 sont inscrits directement, sur communication des listes de qualifiés de chacun des lieux de compétitions, dans le tournoi correspondant à leur choix et à leur classement ELO.

Ces joueurs doivent remettre impérativement pour validation de leur participation, la fiche d'inscription « qualifiés » à l'issue des tournois régionaux du 26 septembre 2010.

Ils sont dispensés du règlement des droits d'inscription.

2 / Les joueurs **invités par l'organisation** sont inscrits directement par l'organisateur dans le tournoi correspondant. Ces joueurs n'ont aucune démarche individuelle à accomplir pour leur inscription dans les tournois. Ils sont dispensés du règlement d'un droit d'inscription. Ils doivent cependant être titulaires d'une licence délivrée par une fédération affiliée à la Fédération Internationale Des Echecs (FIDE) ou par la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT).

A4 / ACCESSIBILITE

A4 - 1 /RÈGLES GÉNÉRALES

L'accessibilité à chaque tournoi est déterminée en fonction du classement ELO du joueur.

TOURNOIS	Classement	
	> Joueur	< Joueur
OPEN DE L'AVENIR		1800 ELO
TOURNOI DU CAVALIER	1700 ELO	2050 ELO
GRAND PRIX CCAS	2000 ELO	

A4 - 2 /DEROGATIONS

L'examen des éventuelles demandes de dérogation formulées par les joueurs sont de la seule compétence de l'organisateur. Ces demandes doivent être appuyées par des éléments objectifs et aisément vérifiables et ne seront accordées qu'à titre exceptionnel.

L'organisateur mettra en place une commission consultative qui examinera les demandes.

Pour le Grand Prix CCAS, il est rappelé qu'un des objectifs de ce tournoi est de permettre aux participants ayant obtenu d'excellentes performances, de pouvoir réaliser des normes de MI ou de GMI.

B / DÉROULEMENT DES TOURNOIS

Règlement: FIDE Nombre de Rondes : 9

Appariements: SYSTEME SUISSE

Tournoi de l'Avenir, Tournoi du Cavalier et Grand Prix CCAS :

Cadence par joueur : Fischer > 40 coups en 1h 30 mn + 30s par coup et 30mn + 30s par coup

C / PROGRAMME

Samedi 23 octobre	Pointage des inscrits à partir de 9h00	
	Clôture des inscriptions à 14h30	
Samedi 23 octobre	Ronde 1	à 15h00
Dimanche 24 octobre	Ronde 2	à 14h00
Lundi 25 octobre	Ronde 3	à 14h00
Mardi 26 octobre	Ronde 4	à 14h00
Mercredi 27 octobre	Ronde 5	à 14h00
Jeudi 28 octobre	Ronde 6	à 14h00
Vendredi 29 octobre	Ronde 7	à 14h00
Samedi 30 octobre	Ronde 8	à 14h00
Dimanche 31 octobre	Ronde 9	à 9h00
Remise de prix à partir de 18h – Le 31 octobre		
Cérémonie de clôture à partir de 21h00		

D / CLASSEMENT

D1 / CLASSEMENT GENERAL

Pour les tournois, à la fin de chaque ronde est établi un classement général individuel (total des points).

D2 / DEPARTAGES :

1 Performance ; 2 Brésilien ; 3 Solkoff

D3 / CLASSEMENT SPECIFIQUE

Un classement spécifique aux Finales Nationales CMCAS et au Championnat de France Inter-CE est établi à l'issue de chaque ronde, en fonction de la performance ELO sur le tournoi, pour chaque joueur participant à ces compétitions. Le classement par équipe est déterminé selon la somme des performances des 4 joueurs de chaque équipe constituée à l'issue des phases qualificatives du 26 septembre 2010.

E / PRIX

E1 / REPARTITION DES PRIX

Classement	GRAND PRIX CCAS	TOURNOI DU CAVALIER	OPEN DE L'AVENIR
1°	2500 €	1000 €	séjour
2°	1800 €	750 €	séjour
3°	1300 €	500 €	séjour
4°	1100 €	350 €	séjour
5°	900 €	200 €	séjour
6° à 10°	500 €	100 €	lot échecs
11° à 15°	300 €	50 €	lot échecs
16° à 20°	100 €		
Les prix spéciaux			
1° Electricien/Gazier	lot échecs	lot échecs	lot échecs
1° Féminine	300 €	lot échecs	lot échecs
1° jeune - 20 ans	lot échecs	lot échecs	lot échecs
1° + 55 ans	lot échecs	lot échecs	lot échecs
1° ELO < 2200	150 €		
1° ELO < 2100	150 €		

Système de répartition des prix en espèces : Système HORT

- Les prix seront arrondis à l'euro supérieur
- Les prix inférieurs à 10 euros ne seront pas distribués
- Les prix seront réglés de préférence par chèque à partir de 100 euros

E 2 / REMISE DES PRIX

La remise des prix pour :

- Les 3 premiers de chaque tournoi,
- le 1° jeune de moins de 20 ans de chaque tournoi,
- la 1° féminine de chaque tournoi,
- le 1° électricien ou gazier de chaque tournoi,
- les prix spéciaux,

s'effectuera à l'occasion de la cérémonie de clôture prévue à l'issue de la finale du "TROPHEE CCAS". La présence de chaque joueur récompensé est impérative.

Les autres prix seront remis de 18h à 19h.

Aucune récompense ne sera distribuée en dehors de ces deux séances.

F - LITIGES – COMMISSION D'APPELS

Pour chacun des tournois, une commission d'appels est constituée. Elle est composée de trois joueurs, de deux arbitres désignés par l'organisateur et d'un représentant de l'organisateur. Ce jury se réunit dans les conditions prévues par les règlements en vigueur de la FIDE, de la FFE et de la FSGT.

L'organisateur se réserve le droit de trancher, en dernier recours, tout litige lié à l'organisation et au bon déroulement des tournois.

2010

LE RAPIDE DU CAP

A / CONDITIONS D'INSCRIPTION

A1/ INSCRIPTION

Toute personne désirant s'inscrire doit :

- PAR INTERNET > remplir le formulaire d'inscription pour le tournoi de son choix via le site internet www.capechecs.com et s'acquitter des droits d'inscriptions correspondants par carte bancaire sur le site par paiement sécurisé.

- PAR COURRIER > adresser **jusqu'au 15 octobre 2010** par courrier le formulaire d'inscription spécifique à :

CCAS ECHECS 2010 - avenue de la Butte – 34300 LE CAP D'AGDE accompagné du règlement des droits d'inscription correspondants par chèque libellé à l'ordre de "**CCAS ECHECS 2010**". Au-delà du 15 octobre 2010, les inscriptions et le règlement des droits d'inscription devront être effectués sur place en fonction des places disponibles dans le tournoi :

CAPACITE D'ACCUEIL DANS LE TOURNOI

Rapide du Cap : 350 joueurs

Aucune inscription pour ce tournoi ne pourra être admise après 21 heures le 26 octobre 2010.

A2 / DROITS D'INSCRIPTION

DROITS D'INSCRIPTION RAPIDE DU CAP		
	- 20 ans	+20 ans
LE RAPIDE DU CAP	16 €	32 €

Pour tout joueur inscrit dans l'un des tournois « Opens classiques du Cap d'Agde » du 23 octobre au 31 octobre 2010, un tarif préférentiel est proposé :

DROITS D'INSCRIPTION RAPIDE DU CAP		
	- 20 ans	+20 ans
Joueur inscrit dans un Open Classique Supplément Rapide du Cap	6 €	12 €

Les joueurs MI et GMI sont dispensés des droits d'inscription au tournoi, ils doivent cependant s'inscrire en utilisant le formulaire d'inscription.

B / DÉROULEMENT DU TOURNOI :

Règlement: FIDE **Nombre de Rondes : 8**
Appariement: SYSTEME SUISSE

Cadence par joueur : 25 mn + 10s par coup

C / PROGRAMME :

Mardi 26 octobre	Clôture des inscriptions	21 H
Mercredi 27 octobre	Ronde 1	9H00
	Ronde 2	10H45
Jeudi 28 octobre	Ronde 3	9H00
	Ronde 4	10H45
Vendredi 29 octobre	Ronde 5	9H00
	Ronde 6	10H45
Samedi 30 octobre	Ronde 7	9H00
	Ronde 8	10H45
Samedi 30 octobre	REMISE DES PRIX	12H00

D / CLASSEMENT**D1 / CLASSEMENT GENERAL**

Pour les tournois, à la fin de chaque ronde est établi un classement général individuel (total des points).

D2 / DEPARTAGES

1 Performance ; 2 Brésilien ; 3 Solkoff

E / PRIX**E1 / REPARTITION DES PRIX**

- Au classement général

Classement général	
1°	750 €
2°	500 €
3°	400 €
4°	300 €
5°	200 €

- *classement par niveau ELO*

Classement ELO	
<2000	
1°	150 €
2°	Lot échecs
3°	Lot échecs
<1800	
1°	100 €
2°	Lot échecs
3°	Lot échecs
<1600	
1°	Lot échecs
2°	Lot échecs
3°	Lot échecs
<1400	
1°	Lot échecs
2°	Lot échecs
3°	Lot échecs

Système de répartition des prix en espèces : Système HORT

- Les prix seront arrondis à l'euro supérieur
- Les prix inférieurs à 10 euros ne seront pas distribués
- Les prix seront réglés de préférence par chèque à partir de 100 €

E 2 / REMISE DES PRIX

La remise des prix pour le premier du classement général s'effectuera à l'occasion de la cérémonie de clôture prévue à l'issue de la finale du "TROPHEE CCAS " le 31 octobre.

Les autres prix seront remis le samedi 30 octobre à 12 heures à l'issue de la 8^{ème} ronde.

Aucune récompense ne sera distribuée en dehors de ces deux séances.

F - LITIGES – COMMISSION D'APPELS

Une commission d'appels est constituée. Elle est composée de trois joueurs, de deux arbitres désignés par l'organisateur et d'un représentant de l'organisateur. Ce jury se réunit dans les conditions prévues par les règlements en vigueur de la FIDE, de la FFE et de la FSGT.

L'organisateur se réserve le droit de trancher, en dernier recours, tout litige lié à l'organisation et au bon déroulement des tournois.